

Adhésion à OpenDataFrance : La dynamique d'une association nationale, la richesse d'un collectif, la multiplicité des ressources, au service de ma collectivité

-

Note d'argumentation à destination des collectivités souhaitant adhérer à OpenDataFrance

Démocratie participative, transition, transformation et souveraineté numériques, nécessitent une mobilisation de tous les acteurs publics en France et en premier lieu des collectivités qui savent décliner et imaginer des solutions à ces défis sur leurs territoires.

La donnée ouverte - open data - est le dénominateur commun de ces enjeux :

- Elle offre une transparence de l'action publique, facteur de dialogue avec les citoyens,
- Elle est le catalyseur de la transition et de la transformation par le pilotage et l'action collective qu'elle rend possibles,
- Elle garantit les capacités des territoires et de la France à développer leur souveraineté numérique en maîtrisant l'alimentation de leurs services et infrastructures.

Grâce à l'implication des acteurs publics, la France est au 1er rang européen de l'open data (open data maturity report 2021) et pour maintenir ce classement, il est essentiel de pallier le retard des collectivités territoriales sans démarche d'ouverture de données en s'appuyant notamment sur les compétences acquises par les 890 "collectivités open data" françaises (source : observatoire open data des territoires 2022 d'OpenDataFrance).

L'association OpenDataFrance, créée en 2013 et comptant plus de 120 membres, est mobilisée au quotidien auprès de ces collectivités locales pour créer ce lien entre actuelles et futures engagées dans l'accès à la donnée. Cette implication et les projets que l'association mène au cœur des territoires ont contribué au triplement du nombre de collectivités ayant ouvert leurs données entre 2018 et 2022.

—

Aujourd'hui, notre collectivité (*à compléter par le nom de la collectivité*) a inscrit dans sa/son (*préciser le support de la démarche tels que la politique publique de référence, le plan de mandat, le schéma directeur, la feuille de route numérique, la stratégie de la donnée...*), sa volonté de développer l'ouverture de la donnée.

Notre collectivité choisit d'adhérer à l'association OpenDataFrance pour bénéficier de ses services et rejoindre ainsi une association de collectivités territoriales qui mène trois missions principales :

- Accompagner les acteurs publics territoriaux dans leur projet d'ouverture de données. OpenDataFrance conseille les élus locaux dans l'élaboration de politique dédiée à l'accès à la donnée publique, un des volets majeurs de la transformation numérique, et permet à la collectivité de répondre à ses obligations constitutionnelles et réglementaires, notamment de la Loi pour une République numérique. Elle soutient les décideurs et agents dans la mise en œuvre opérationnelle de l'open data.
- Fédérer les collectivités en animant la "communauté open data" et en favorisant l'échange de bonnes pratiques, pour un développement cohérent voire mutualisé de l'open data dans les territoires. OpenDataFrance initie des travaux communs pour rationaliser l'approche de la donnée et accroître l'efficacité de l'action publique. OpenDataFrance porte des projets contribuant aux enjeux nationaux et européens que sont l'interopérabilité des données, la médiation à la donnée (facteur d'émancipation numérique), les données au service de la transition environnementale, etc.
- Valoriser les projets, services numériques, démarches de pilotage... centrés sur la donnée et capitaliser sur leur mode de création de valeur économique, environnementale, sanitaire et sociale. OpenDataFrance crée les conditions pour que toute collectivité - les plus modestes - puisse ouvrir des données et les mettre au service de la qualité de l'action publique comme du développement du territoire. OpenDataFrance identifie des projets et réalisations territoriales qui pourraient être développés à l'échelle nationale. Elle représente les territoires engagés dans l'open data auprès de l'État, des acteurs économiques (entreprises, opérateurs), académiques, associatifs pour établir des réseaux d'intérêt partagé.

Ainsi, OpenDataFrance agit comme un soutien des acteurs publics locaux dans le développement de leur projet d'ouverture des données, un fédérateur des collectivités, un accompagnateur (formation et soutien de proximité) et est une structure de mutualisation pour la production, le déploiement d'outils, de bonnes pratiques propres à l'open data territoriale. Elle défend l'intérêt des collectivités auprès des pouvoirs publics, des grands acteurs nationaux et des entreprises.

Plus précisément, les travaux d'OpenDataFrance se traduisent par :

- Un référentiel méthodologique riche qui aborde les enjeux stratégiques et opérationnels du partage des données,
- De nombreux guides et bonnes pratiques pour une maîtrise des données publiques, tant sur les aspects protection que partage et valorisation,
- Des offres de formation : webinaire, formation en présence, masterclass, e-learning,
- De l'animation nationale, incluant de l'accompagnement ponctuel, pour permettre aux collectivités de partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs succès, pour produire collectivement de nouvelles ressources,
- Des actions de plaidoyer à destination des grands acteurs pour une meilleure circulation des données publiques (État, Ministères, Directions interministérielles dont celle du Numérique, Agences...)
- De grands événements publics de sensibilisation de la société civile et des acteurs publics à la culture de la donnée (DataLiteracy).

Les adhérents d'OpenDataFrance peuvent profiter de nombreuses ressources et actions de soutien avec les meilleurs experts du sujet. Ils accèdent aussi à des masterclass, formations ou séminaires, à des conditions financières avantageuses, réservées aux adhérents OpenDataFrance.

Ils bénéficient enfin d'une émulation, d'une motivation collective très utiles comme modes de soutien des élus, décideurs et chefs de projets dans leur territoire. Ils s'appuient sur la légitimité et l'intégrité de l'association pour valoriser à l'échelle nationale leurs projets et accéder à des instances de décision de haut niveau.

L'adhésion de l'association est une opportunité pour la collectivité de :

- Bénéficier de nombreux services et ressources de l'association,
- S'impliquer dans une dynamique nationale,
- Partager avec ses pairs
- Donner à son territoire une grande visibilité parmi les collectivités engagées dans la transformation de l'action publique et l'innovation numérique.

Le montant de l'adhésion à l'association est modeste au regard de l'offre de service dont peut ainsi bénéficier la collectivité.

La collectivité souhaite donc adhérer à l'association nationale OpenDataFrance pour tirer profit de ses travaux, s'intégrer dans un écosystème mobilisateur et valoriser au niveau national l'engagement de la collectivité dans ses projets numériques.

Peuvent être joints (en ligne sur le site <https://www.opendatafrance.net/adhesion/>) :

- Description de l'association
- Documents administratifs : statut, composition du CA, déclaration JO et préfecture...
- Dernier rapport moral et financier de l'association
- Offre de service OpenDataFrance
- Dossier d'adhésion : courrier d'appel du président, bulletin d'inscription et grille tarifaire.

Contacts :

Jean-Marie Bourgogne

Délégué Général

jmbourgogne@opendatafrance.email

Nathalie Vernus-Prost

Directrice de programme

nvernus-prost@opendatafrance.email



@opendata_fr - <https://www.opendatafrance.net>

Octobre 2022